

MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR



**INSCRIVEZ-VOUS
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES**

**POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT
SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 6 FÉVRIER 2026
(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR [SERVICE-PUBLIC.FR](https://www.service-public.fr)
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12669*02)

OU FLASNEZ
CE QR CODE



**ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2026**